

assiéger nos tours et nos murailles qui toujours furent imprenables.

Mais durant ces longues années de luttes et ces nombreux assauts, l'église paroissiale avait été grandement endommagée. — En 1388, intervient entre l'abbé d'Ainay et les notables de la ville une transaction par laquelle les habitants s'engagent à faire les réparations nécessaires à cette église, qui avait beaucoup souffert ; cet acte fait également mention des secours à trouver pour l'hôpital St-André, qui par suite de la guerre avait eu à supporter des charges considérables (9).

En même temps, la *forteresse* de Chazay avait pris une telle importance que par lettres patentes de 1392, le roi Charles VI renouvelle au capitaine châtelain de Chazay le titre de châtelain royal et oblige les vassaux de la baronnie à faire au chevalier Jean du Mas, un traitement en rapport avec sa haute dignité (10).

Ce fut cette année même que le malheureux roi Charles VI tomba en la démence qui fut si désastreuse pour la France. La guerre civile éclata alors entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne et vint ajouter de nouvelles calamités à celles qu'occasionnaient les luttes sans trêve avec les Anglais. Tous les seigneurs du Lyonnais s'entendent aussitôt et se liguent contre les ennemis de la France. A leur tête se place le nouvel archevêque de Lyon, Philippe de Thurey, qui renouvelle avec l'abbé d'Ainay le traité offensif et défensif passé aux siècles précédents, leurs sei-

---

(9) Arch. du Rh. Ain. Invent. Pupil. chart. 274.

(10) id. id. id. H. 4280, 1 part. p. 35.